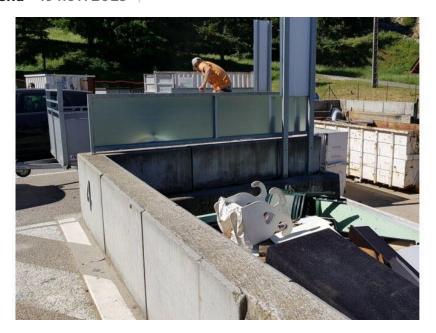
Vienne Condrieu Agglomération

Une déchèterie dédiée aux professionnels à l'étude

Les élus du conseil communautaire ont validé mardi 14 novembre un programme d'actions qui visent à réduire la production de déchets. Parmi les actions, la création d'une déchèterie pour les professionnels.

Clémence Lena – 15 nov. 2023



Vienne Condrieu Agglomération est une des rares collectivités à accepter les déchets des professionnels dans ses déchèteries. Archives photo Le DL/Jean-Luc Coppi

En 2021, les habitants de Vienne Condrieu Agglomération ont produit 55 000 tonnes de déchets ménagers et assimilés, soit 613 kg par habitant par an. Si ce chiffre diminue en 2022 (50 000 tonnes soit 553 kg/hab./an), il reste encore bien trop élevé, d'autant qu'une grande partie de ces déchets est incinérée ou enfouie (55 %).

Pour réduire cette volumétrie, l'Agglo a élaboré un Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) 2023-2028 qui a été présenté et validé mardi 14 novembre en conseil communautaire. Ce document liste sept axes stratégiques, déclinés en 33 fiches-actions.

Des enjeux environnementaux et économiques

« Les déchets représentent un impact environnemental et des coûts importants pour la collectivité alors qu'ils peuvent devenir des ressources : transformés, réparés, échangés ou même évités et cela par des gestes souvent simples de la part des habitants et des professionnels », a expliqué Maryline Silvestre, conseillère déléguée en charge de l'économie circulaire. « Nous sommes dans un programme de prévention donc ce que nous souhaitons notamment, c'est réduire le déchet à la source, avant l'acte de tri. »

Parmi les actions listées, certaines ont déjà été lancées : <u>la promotion de</u> <u>l'eau du robinet</u>, la mise à disposition d'un broyeur intercommunal pour les services techniques des communes, l'étude pour la création d'une ressourcerie, <u>les formations au compostage</u>, etc. D'autres seront mises en œuvre progressivement dans les prochaines années.

Une des actions a particulièrement retenu l'attention : l'étude pour la création d'une déchèterie dédiée aux professionnels. « Actuellement, les entreprises déposent leurs déchets dans les déchèteries "classiques", et on est un des seuls territoires à le faire », a précisé <u>Thierry Kovacs</u>, le président de l'Agglo. « Ces déchets représentent 15 % des dépôts et sont comptabilisés en déchets ménagers et assimilés, donc dans les chiffres du bilan. Notre objectif c'est de les sortir de là et de créer un centre qui leur sera dédié. »

Avec ce PLPDMA, Vienne Condrieu Agglomération entend réduire de 115 kg/habitant/an le volume de déchets ménagers et assimilés entre 2021 (année de référence du diagnostic) et 2028. Un objectif qui semble « très ambitieux », pour Erwann Binet : « Pour nous, ce plan est bon mais l'offre est trop timide concernant le tri. Il y a une énorme marge de progression mais si on ne s'améliore pas sur le geste de tri, je doute de notre capacité à tenir ces chiffres. » Pour l'élu de l'opposition viennois, les chiffres du diagnostic sont très mauvais en termes de production de déchets par rapport aux moyennes régionale et nationale. « C'est justement parce que nos déchetteries accueillent les déchets des professionnels », a répondu Thierry Kovacs. Ce projet de nouvelle déchèterie pourrait voir le jour en 2025.



Le projet vise à pouvoir accueillir un troisième bateau à quai. A rchives photo Le DL/Clément Grillet

Halte fluviale: ce sera plus cher que prévu

Lancé en 2019, <u>le projet d'agrandissement de la halte fluviale de Vienne</u> a connu quelques aléas qui l'ont retardé mais ont aussi entraîné un surcoût. Estimé à 2,1 millions d'euros il y a quatre ans, l'avant-projet fait désormais état d'un montant de 3,6 millions d'euros. Avec la TVA, le coût global est désormais estimé à 4,35 millions d'euros. « Le temps, la Covid et l'inflation sont passés par là ainsi que des difficultés techniques liées aux travaux », indique Thierry Kovacs. Pour autant, a complété l'élu, « nous sommes allés chercher des subventions partout et le projet sera financé à hauteur de 64 % par ces aides financières de l'État, la Région, la CNR et le Département ».

Des propos qui ont fait réagir Dominique Roux élue de l'opposition viennoise : « Ce sont des sommes très importantes et il s'agit quand même d'argent public, y compris les subventions. » Le président de l'Agglo a justifié ce choix par les enjeux économiques et touristiques : « Actuellement, 67 000 croisiéristes s'arrêtent à Vienne chaque année, et chacun dépense en moyenne 46 euros sur le territoire. Avec l'agrandissement de la halte, notre objectif est d'atteindre les 100 000 touristes, ce qui représentera 4,6 millions d'euros de retombées économiques. C'est ce chiffre-là qu'il faut avoir en tête. »

Un vœu de soutien au centre hospitalier Lucien-Hussel

Les élus de l'Agglo ont également adopté un vœu de soutien au centre hospitalier Lucien-Hussel de Vienne. Dans ce courrier qui sera adressé à la Première ministre et au ministère de la Santé, l'intercommunalité rappelle que le Smur ne fonctionne plus de manière optimale, faute d'effectifs : « Ce sont les Smur des hôpitaux voisins, eux-mêmes confrontés à une pénurie de soignants, qui sont la nuit chargés de la prise en charge à domicile des urgences vitales. Ces hôpitaux étant situés à plusieurs dizaines de kilomètres, le temps d'intervention est forcément rallongé et le risque de complications et de mortalité des patients en situation d'urgence aggravé », écrivent les élus.

« Le service des urgences de l'hôpital de Vienne compte actuellement moins de la moitié de son effectif normal. Cette situation est inacceptable et intenable, et les élus de Vienne Condrieu Agglomération en appellent à la responsabilité de l'État car la santé doit être accessible à tous. » Ainsi, « ils demandent que l'État étudie toutes les possibilités et tous les moyens afin de renforcer les effectifs de soignants au sein de l'hôpital public ».

Enfin, ils tiennent à exprimer « leur reconnaissance et leur soutien aux soignants de l'hôpital qui font tout leur possible pour exercer leurs missions malgré un manque d'effectif criant. Il est temps que la situation des personnels soignants dans l'hôpital public soit réellement prise en compte ».